

## **Pour une plus grande diversité dans l'offre pédagogique !**

Avec le recul de quelques semaines de vacances scolaires, la récente « guéguerre » vaudoise sur les « enclassements » me paraît incroyablement désuète. Mon propos n'est pas de contester la nécessité d'allouer des budgets suffisants à l'éducation, que je serais, au contraire, ravi de voir considérer comme la priorité des priorités. Ni de contester les problèmes des enseignants confrontés à des tâches de plus en plus difficiles. Mais précisément il me semble urgent de poser la question des raisons de la pénibilité croissante du travail d'enseignant. Mon hypothèse est que cette évolution est le signe d'une inadéquation de plus en plus marquée entre ce qu'offre notre système éducatif et ce que les jeunes en attendent. Le problème n'est pas qu'il y ait 22 élèves par classe plutôt que 21 ou 20 comme la loi l'exige ! Le vrai problème est que l'école publique vaudoise ne répond plus aux besoins pédagogiques de l'an 2000. Et cette inadéquation n'est pas le résultat d'un manque de qualité intrinsèque. Elle est la conséquence directe d'un monolithisme dépassé. Le menu unique ne correspond plus aux mentalités de notre époque. Il est vain, et de plus en plus coûteux, de vouloir fondre dans un même moule scolaire des jeunes habitués, par ailleurs et depuis leur plus jeune âge, à une totale diversité dans les activités de loisir, les modes éducatifs, le niveau d'exigence parentale, etc.

Je rêve d'un paysage éducatif offrant de véritables filières sports-études aux enfants « sur-vitaminés » comme des programmes musique-études à ceux plus portés à cette forme d'apprentissage. Il me semble que l'offre scolaire d'un pays riche comme la Suisse devrait offrir des solutions satisfaisantes aux parents d'enfants intelligents, voire surdoués, pour lesquels l'apprentissage à la vie en société est un plus grand défi que celui des mathématiques. Et comment trouver normal qu'en l'an 2000, une ville comme Lausanne n'offre pas de véritables écoles bilingues français-anglais ou français-allemand ? ((J'ajoute qu'à mon avis l'école d'aujourd'hui devrait déborder de ses tâches traditionnelles et proposer à tous, avec les moyens pédagogiques modernes, une véritable initiation à la vie sociale et civique. Et bien sûr ce choix élargi ne devrait pas être réservé aux seuls enfants fréquentant les écoles privées.))

J'anticipe deux objections principales à une telle vision : d'abord, les programmes sont déjà assez chargés, ensuite les finances publiques n'autoriseront pas de tels développements pour de nombreuses années encore. A la première, je réponds que la notion de programme est aussi désuète que celle d'enclassement. Définissons les buts à atteindre en fonction des besoins professionnels ou de formation ultérieure. Pour des jeunes bien dans leur peau, capables de communiquer oralement et par écrit dans deux langues au moins et à qui on a donné le goût d'apprendre, le bagage de connaissances vraiment indispensables est bien en-deçà du contenu des programmes actuels, ce qui ouvre largement la porte à l'innovation.

Quant à l'aspect financier, il est sans doute utopique d'attendre que l'école publique, dans sa forme actuelle et dans le cadre des budgets prévisibles, se transforme en promoteur de la diversité dans l'enseignement et soit en mesure d'encourager l'expérimentation pédagogique nécessaire à un monde en mutation. Mais peut-être est-il temps de remettre

en question le rôle de l'Etat comme seul producteur de l'enseignement gratuit ? En se concentrant sur son rôle de garant d'un enseignement de qualité pour tous, et, pour ce faire, sur la certification des projets pédagogiques divers qui lui seraient soumis pour subventionnement, l'Etat se donnerait les moyens de promouvoir une offre scolaire plus riche et plus diverse, mieux en accord avec les besoins de la société. La fin du service public diront certains qui se satisfont de la situation actuelle, à deux vitesses, dans laquelle les choix (encore trop limités) sont réservés à ceux qui peuvent se permettre l'école privée. La mise au service de l'entier de la population d'une infrastructure importante mise sur pied depuis des années par les écoles privées, répondront élèves et parents qui n'ont que faire des querelles sur le statut des enseignants.

Jean-Pierre Danthine  
Professeur à l'Ecole des HEC de l'UNIL